

Le 3 mai 2016

LETTRE AUX PORTEURS DU FCP TRUSTEAM MICROGARP

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteurs de parts du FCP « Trusteam Microgarp » FR0010220038, nous vous remercions de votre fidélité.

Nous avons le plaisir de vous informer que le fonds Trusteam Microgarp changera de dénomination le 9 mai 2016 pour devenir Trusteam ROC PME.

Ce changement de dénomination s'accompagnera de l'intégration dans notre stratégie d'investissement du critère de la satisfaction client (dans la mesure de la disponibilité des données) utilisée comme un moteur de performance financière.

Un niveau de Satisfaction Client élevé permet de :

- réduire les coûts d'acquisition des nouveaux clients,
- accroître la fidélisation des clients,
- réduire l'élasticité de la demande au prix (pricing power),
- garantir dans le temps la stabilité du cash-flow.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

TRUSTEAM FINANCE